#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### du jeudi 25 février 2021 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : -

Secrétaire de séance : Pauline TREBOZ

#### Compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2021 :

Adopté à l'unanimité

### Projet convention avec le Crédit Agricole :

Le Maire présente le projet de la convention avec le détail des charges qui seront imputées à la Commune et au Crédit Agricole.

Dans les grandes lignes : le distributeur automatique de billets est installé pour une durée de 5 ans, ses frais de fonctionnement sont à la charge du Crédit (maintenance, logiciel...)

La Commune effectue des travaux de réaménagement des locaux avec le projet de pouvoir installer une activité commerciale.

Accord à l'unanimité pour signature de la convention.

# Adhésion CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) :

Association rattachée au Conseil Départemental qui a une activité de conseil, d'aide, dans le cadre de projets architecturaux, environnementaux...

La CAUE pourrait conseiller et aider à mettre en place un projet de sécurisation du centre bourg de Varennes.

Le Maire propose que la commune adhère à cette association : montant de l'adhésion 234 euros par an.

Accord à l'unanimité.

### Organisation temps scolaire – informations école/garderie :

# Temps scolaire:

La convention pour le temps scolaire arrive à échéance, il a été décidé en accord avec la directrice de conserver le système de 4 jours par semaine.

La convention va donc être renouvelée en restant sur le même temps scolaire.

Lundi 1<sup>er</sup> mars, une réunion est organisée par l'IEN (Inspection de l'Education Nationale) avec la commune de Varennes afin de discuter d'une éventuelle fermeture de classe à la rentrée 2022 mais aussi à la mise en place d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Condal et Dommartin-lès-Cuiseaux.

### Garderie:

En période de COVID-19, il a été demandé aux parents d'anticiper les inscriptions de leurs enfants à la garderie périscolaire afin d'avoir l'effectif journalier et éviter un nombre d'enfants trop important au sein des locaux.

Toutefois, si certains jours les enfants venaient à être trop nombreux, ils seront quand même accueillis mais avec un fonctionnement différent à savoir :

- Une salle supplémentaire sera mise à disposition
- Du personnel supplémentaire pour les surveiller

Ces inscriptions sont nécessaires à un bon encadrement et à une bonne organisation de la garderie afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

# Projets « âges et vie »:

Le projet d'aménager a été déposé.

Présentation des plans des lots : soit 4 parcelles destinées à la vente pour la construction d'habitations.

Ce projet permet de définir certaines règles au sein du nouveau quartier (haies végétalisées privilégiées, retrait des portails par rapport au chemin...) mais aussi de vérifier auprès des différentes sociétés l'alimentation des réseaux d'eau, d'électricité...

Les canalisations resteront dans le domaine public.

Durée 3 mois d'instruction et 1 mois de recours

## Compte-rendu commission de finances :

La commission s'est réunie le 22 février dernier pour la révision des trois budgets et l'état des comptes 2020. Elle se réunira une nouvelle fois le 29 mars.

La présentation des finances et la liste des investissements pour 2021 seront soumises au prochain conseil municipal.

#### **Questions diverses:**

- Micro crèche : commander les stores afin qu'ils puissent être installés avant les fortes chaleurs, prestataire retenu « Intérieur-Extérieur », accord à l'unanimité du Conseil Municipal.
- Un administré nous notifie par courrier la vitesse excessive de certains scooters...ainsi
  que le non-respect du sens interdit dans le chemin de Varignolles. Il est difficile de
  mettre d'autres moyens en place pour palier à ces problèmes. Les voitures se garent
  déjà de chaque côté de la rue, ce qui oblige les usagers à ralentir.
- Les Elus ont reçu Mr et Mme Macgillivray concernant la vitesse excessive de certains automobilistes devant chez eux, la commune a dans ses projets l'aménagement de la sécurité dans le Bourg.
- Visite périodique de sécurité de la salle polyvalente : avis favorable à la poursuite de l'exploitation malgré quelques petits travaux à effectuer. Ceux-ci ont été réalisés, plus qu'une modification à faire.
- Un inventaire a été fait des chemins ruraux, ils ont tous été numérotés, mesurés...ainsi que notifiés en itinéraire de randonnées, il faudra prévoir de refaire le fléchage des chemins de randonnées.
- Voies communales : prévoir la vérification des voiries afin de faire le point sur les travaux à réaliser.
- Un inventaire des ponts, des passerelles (sont concernés les constructions avec plus de deux mètres d'ouverture en-dessous) appartenant au domaine public est proposé, l'adhésion permettrait un suivi régulier (carnet d'entretien) Adhésion avant le 15 mars. Accord à l'unanimité.

- Le tunnel de la FNACA a été contrôlé suite à la casse des arceaux ...lors de l'épisode venteux du mois de novembre. Il est bien abîmé, voir s'il ne vaut mieux pas investir dans un chapiteau plutôt que de racheter des arceaux, des lanières...: coût des différentes solutions à étudier.
- Information d'urbanisme sur demande en cours (permis de construire : Moulin Jannet, construction de Boisseaux).
- Le Sous-Préfet confirme que les rassemblements associatifs sont toujours interdits.
- Nettoyage de printemps le samedi 13 mars : RDV à 9h00 à la salle polyvalente.
- La commission de finances se réunira le lundi 29 mars pour préparation des budgets.
- Date à retenir pour prochain conseil municipal : jeudi 1er avril 2021.

Varennes Saint Sauveur, le 26 février 2021

Jean-Michel LONGIN

e Maire,